

## Conseil Municipal du 13 février 2024

### Extrait du registre des délibérations

D 3-1/2024

Budget 2024

-

Vie associative

-

Subventions

L'an deux mil vingt-quatre, le treize du mois de février à 19h03, le Conseil Municipal, convoqué le 07 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

#### Conseillers en exercice

#### Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, Mme HENNEBELLE, M. LEBLANC (à partir de 19h54), M. PARSY, M. GARCIA, Mme DUVAUX, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT, Mme LAURENT.

#### Absents ayant donné procuration :

Mme YAP ayant donné procuration à Mme FARINEAUX  
M. GOSTIJANOVIC ayant donné procuration à Mme MASSE  
M. LEBLANC ayant donné procuration à M HUYLEBROECK (*jusque 19h54*)  
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. EURIN  
M. CRUCHET ayant donné procuration à M LE NEINDRE  
Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER  
Mme BERTHELOT ayant donné procuration à M GARCIA  
M. RENOUF ayant donné procuration à Mme DUVAUX  
Mme LAURENT ayant donné procuration à Mme SENECHAL

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

#### Rapport de Monsieur Michel HUYLEBROECK :

La Ville de Saint-André apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à développer et pérenniser leurs activités.

Ce soutien est réalisé sur la base des dossiers de subvention reçues, en tenant compte de différents facteurs tels que le nombre d'adhérents, la contribution de l'association à l'animation de la Ville, l'accès le plus large possible à tous les publics.

Pour l'exercice budgétaire 2024, est proposé d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

#### Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 24

Absent : 0

Excusés-représentés : 9

Votants : 33

Le Maire, soussignée,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.



Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le



ID : 059-215905274-20240213-DEL3\_1CM130224-DE

<b>LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE</b>	<b>MONTANT</b>
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 700,00 €
ASSOCIATION PHILATHELIQUE DE SAINT-ANDRE	150,00 €
CERCLE SAINT JEAN	300,00 €
CHAMELI	500,00 €
CLUB NORD MADAME	500,00 €
ESPACES ET JARDINS ANDRESIENS	500,00 €
FAMILY FORME	1 500,00 €
GROUPE VOCAL - AVEC TON CHOEUR	1 000,00 €
MARCEL ET NOS VOISINS	1 500,00 €
MON CAFE COUTURE	850,00 €
SAINTE ANDRE ECHEC ET MAT	500,00 €
SYNDICAT D'INITIATIVES	4 000,00 €
UNION COMMERCIALE DE SAINT ANDRE (ARCOPRO)	5 000,00 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE SAINT-ANDRE	1 100,00 €
<b>TOTAL LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE</b>	<b>19 100,00 €</b>
<b>CULTURE</b>	<b>MONTANT</b>
BIDOTHEQUE	72 000,00 €
CULTURES NOUVELLES	8 000,00 €
LES VOYAGEURS	160 000,00 €
THEATRE PINOCCHIO	4 500,00 €
<b>TOTAL CULTURE</b>	<b>244 500,00 €</b>
<b>SPORTS</b>	<b>MONTANT</b>
COTIF	39 300,00 €
GYM FORME LOISIRS	500,00 €
JUDO CLUB ANDRESIEN	1900,00 €
SAINTE-ANDRE FOOTBALL EN SALLE	105,00 €
TENNIS CLUB	5 400,00 €
USSA CYCLISME	1 500,00 €
USSA OMNISPORTS	62 000,00 €
CLUBS SPORTIFS – COUT DES ENTRAINEURS	23 000,00 €
CLUBS SPORTIFS – DEPLACEMENTS NATIONAUX	5 000,00 €
<b>TOTAL SPORTS</b>	<b>138 705,00 €</b>

ENSEIGNEMENT		Envoyé en préfecture le 19/02/2024	MONTANT
		Reçu en préfecture le 19/02/2024	
AIDE AUX PROJETS - CURIE / FERRY		Publié le	4 400,00 €
AIDE AUX PROJETS - C. SEVIGNE		ID : 059-215905274-20240213-DEL3_1CM130224-DE	5 250,00 €
AIDE AUX PROJETS – OGEC ST JOSEPH			5 005,00 €
AIDE AUX PROJETS - LA CESSOIE			5 897,00 €
AIDE AUX PROJETS – D. VALMORE			2 500,00 €
BCD - C. SEVIGNE			500,00 €
BCD - CURIE / FERRY			500,00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - D. VALMORE			1 751,00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - LA FONTAINE			1 277,00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - LA CESSOIE			846,00 €
LIVRES DE PRIX + LIVRETS EVALUATION – OGEC ST JOSPEH			651,00 €
CARTOUCHES ENCRE - D. VALMORE			350,00 €
CARTOUCHES ENCRE - FERRY / CURIE			500,00 €
CARTOUCHES ENCRE - C. SEVIGNE			750,00 €
ADPE SCHUMAN			1 600,00 €
APE PEUPLIERS			500,00 €
APEL DU COLLEGE SAINT-JOSEPH			700,00 €
		<b>TOTAL ENSEIGNEMENT</b>	<b>32 957,00 €</b>
		<b>JEUNESSE / FACE / PAD</b>	<b>MONTANT</b>
ECLAIREURS ET ECLAIREUSES			1 000,00 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE			3 000,00 €
		<b>TOTAL JEUNESSE / FACE / PAD</b>	<b>4 000,00 €</b>
		<b>SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE</b>	<b>MONTANT</b>
COMITE ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL			74 052,00 €
		<b>TOTAL SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE</b>	<b>74 052,00 €</b>
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>513 314,00 €</b>

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A la Majorité absolue ;

Abstention : M PARSY

Ne participent pas au vote ; M. HUYLEBROECK, M. ANDRÉ

- **VALIDE** les attributions de subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-dessous,
- **INSCRIT** les crédits correspondants au Budget 2024,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ces attributions.
- **DIT QUE** cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Envoyé en préfecture le 19/02/2024

Reçu en préfecture le 19/02/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-215905274-20240213-DEL3\_1CM130224-DE

Les membres du Conseil municipal faisant partie d'une association subventionnée ne participent pas au vote de la subvention pour cette association.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,



  
Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Joséphine FARINEAUX